

Plan Climat Air Energie Territorial Communauté de Communes Touraine Val de Vienne

Document de synthèse



Plan Climat Air Energie Territorial

Les engagements de la France

En signant l'Accord de Paris, les pays se sont engagés à limiter l'augmentation de la température moyenne à 2°C, et si possible 1,5°C d'ici 2050. Pour cela, ils souhaitent, conformément aux recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, à atteindre la neutralité carbone au cours de la deuxième moitié du 21^{ème} siècle au niveau mondial.

La France, avec la première Stratégie Nationale Bas-Carbone adoptée en 2015, tend à réduire de 75 % ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 par rapport à 1990 (le Facteur 4).



- **75%** d'émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 1990



Réduire la consommation d'énergie finale de **50%** en 2050 par rapport à 2012



Couvrir **32%** des consommations énergétiques par des énergies renouvelables à l'horizon 2030

Qu'est-ce qu'un Plan Climat?

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une démarche de développement durable axée spécifiquement sur la lutte contre les changements climatiques. L'objectif d'un PCAET est multiple :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Réduire la dépendance énergétique du territoire ;
- Identifier les éventuels enjeux sanitaires liés à la pollution de l'air ;
- S'adapter aux conséquences du changement climatique.

Ce projet de territoire se structure autour :

- D'un diagnostic permettant de comprendre les enjeux sur le territoire ;
- D'une stratégie territoriale ;
- D'un programme d'actions associé à un dispositif de suivi et d'évaluation

Diagnostic territorial



Emissions de Gaz à Effet de Serre et Consommation énergétique du territoire

Les transports





43 % des émissions de gaz à effet de serre



48 % des consommations énergétiques

51% des personnes travaillant dans leur commune de résidence se rendent au travail en voiture. Ce ratio monte à 93% lorsqu'ils travaillent hors de leur commune de résidence.

Le secteur des transports est très dépendant des produits pétroliers. Ceux-ci représentent 99% des consommations du secteur.

L'agriculture





27 % des émissions de gaz à effet de serre



9 % des consommations énergétiques

Les sources d'émissions sont d'origines diverses : utilisation d'engrais azotés, effluents d'élevage, bâtiments et véhicules agricoles peu performant d'un point de vue énergétique.

Le résidentiel





21 % des émissions de gaz à effet de serre



32 % des consommations énergétiques

Les produits pétroliers représentent 56% des consommations énergétiques pour le chauffage.

70% des logements datent d'avant la première réglementation thermique de 1974.

6,8% des ménages sont en situation de précarité énergétique sur le territoire.

Le tertiaire

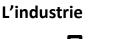




4 % des émissions de gaz à effet de serre



7 % des consommations énergétiques







4 % des émissions de gaz à effet de serre



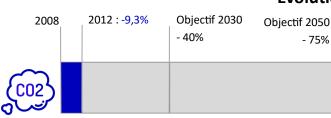
4 % des consommations énergétiques

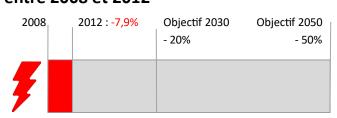
Le tertiaire et l'industrie sont des petits consommateurs sur le territoire. Ces consommations sont en grande partie d'origine électrique.

Les secteurs des déchets et émetteurs non inclus représentent 1% des émission de GES

Les données de consommations et émissions sont issues de l'inventaire de l'OREGES

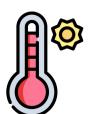
Evolution entre 2008 et 2012





Le changement climatique

Le climat futur



Les projections climatiques entrevoient pour les années à venir :

- La poursuite du réchauffement au cours du XXIème siècle, avec une augmentation jusqu'à
 4°C pour le scénario plus pessimiste
- Peu d'évolution des précipitations mais des contrastes saisonniers plus marqués
- La poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et l'augmentation du nombre de journées chaudes
- Un asséchement des sols de plus en plus marqué, en toute saison

Aléas climatiques



- Vagues de chaleur plus fréquentes, plus longues et plus intenses
- Sécheresse, incendies, fragilité des cultures
- Augmentation de la température des eaux de surface, développement de pathologies liées
- Sols argileux instables

- Inondations plus fortes sur les petits cours d'eau en plaine ou en pied de coteau
- Baisse de la recharge des nappes phréatiques
- Baisse des débits de cours d'eau, étiage compris
- Gel tardif

Les principaux impacts pressentis pour 2055

Economie, agriculture, viticulture

- Augmentation de la demande en eau des agriculteurs, fragilisation de l'activité agricole, vendanges précoces
- Asphyxie des cours d'eau, mortalité des poissons, pêche interdite en été pour raisons sanitaires

Ressources naturelles

 Conflits d'usage sur l'eau de la Loire (agriculture, industrie, ...)

 Diminution de la ressource d'eau potable sur la Loire

Biodiversité

- Mortalité des arbres
- Modification, dégradation ou disparition de milieux humides ou forestiers, perte des capacités de stockage carbone
- Renforcement des pressions déjà présentes sur

la biodiversité

 Installation de nouvelles espèces et parasites, raréfaction ou disparition de certaines espèces.

Cadres de vie, urbanisme, paysage

- Inconfort thermique estival
- Evolution des paysages
- Augmentation de la présence de moustiques

Le développement des énergies renouvelables

Etat de la production actuelle

La production d'énergies renouvelables en 2012 est constituée :

• Du bois énergie: 45 600 MWh/an

Du solaire photovoltaïque au sol : 11 900 MWh/an

• Du solaire photovoltaïque en toiture : 1 700 MWh/an

De la géothermie : 195 MWh

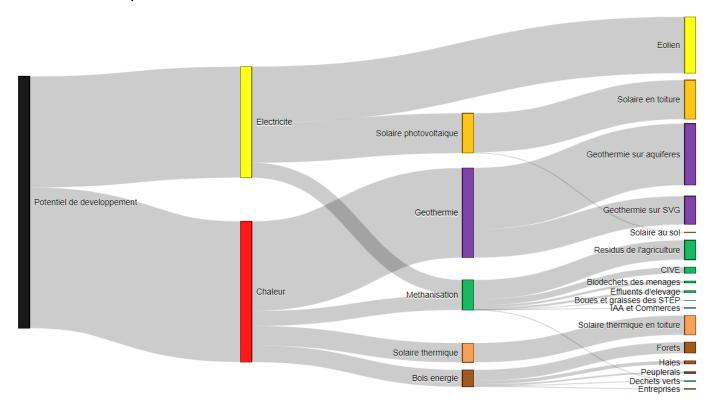
D'autres projets ont par ailleurs été identifiés sur le territoire :

- Deux unités de méthanisation en fonctionnement depuis 2018 à Courcoué et Champigny-sur-Veude
- Des projets de chaufferie bois collective à L'île Bouchard, Sainte-Maure-de-Touraine et Crouzilles

Potentiel de développement

Les potentiels de développement des énergies renouvelables sur le territoire sont multiples. On peut notamment citer le solaire photovoltaïque et thermique sur les toitures des bâtiments, la géothermie, le bois énergie pour le chauffage ou encore la méthanisation des effluents d'élevage et des biodéchets.

Le développement de l'ensemble des filières renouvelables, associé à une diminution des consommations énergétiques pourraient permettre de couvrir 100% des besoins de chaleur du territoire par des énergies renouvelables et 100% des consommations électriques.



Potentiel de développement des énergies renouvelables en MWh—Source : PNR LAT, GEOPOREC, ENERGIO, Charte forestière du Pays du Chinonais, ADEME

Les enjeux du PCAET



Limiter la consommation foncière

Le phénomène de trop grande artificialisation se traduit par un bilan carbone très défavorable, notamment à cause de la disparition des espaces naturels et agricoles qui permettent de stocker du carbone.



Valoriser les activités agricoles durables

Une orientation vers des systèmes de production agricole résilients, à double performance économique et écologique et adaptés au territoire permettrait de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre notamment par la réduction de l'utilisation des engrais azotés ou encore par l'amélioration du stockage carbone via des techniques diverses (agroforesterie, semis direct, ...).



Améliorer les performances thermique et énergétique des logements

La lutte contre la précarité énergétique et l'amélioration des performances énergétiques des logements est une priorité sur le territoire. Des réflexions pourront être menées sur la promotion des dispositifs financiers incitatifs, le recours aux matériaux d'isolation biosourcés et locaux ou encore l'accompagnement des particuliers au remplacement de systèmes de chauffage vétustes .



Développer et promouvoir les modes de déplacements doux et/ou non individuels

Compte-tenu de l'importance des trajets domicile-travail et de la faible part d'utilisation des transports en commun et des modes doux, les enjeux associés à la mobilité sont :

- Le développement de l'inter-mobilité (parc relais, ...)
- Le développement des offres de transports en commun, des transports à la demande et des infrastructures pour transports doux
- Le développement d'alternative à la mobilité (espaces de télétravail, ...)
- La minimisation des besoins en déplacements par un aménagement adapté : densification autour des transports en commun, cheminement piéton, limitation de l'extension urbaine, ...



Développer l'utilisation des énergies renouvelables

Les potentiels de développement des énergies renouvelables sur le territoire sont multiples. L'enjeu du développement d'un bouquet énergétique diversifié et alimentant l'économie locale est majeur.

La stratégie et le plan d'actions



Les axes stratégiques et les actions associées

Encourager une agriculture alternative et écologique

Il est tout d'abord proposé de sensibiliser les agriculteurs vers une agriculture respectueuse de l'environnement et notamment d'accompagner :

- De nouvelles exploitations en développant les espaces tests agricoles
- Les exploitations existantes à la conversion vers les labels Haute Valeur Environnementale ou Biologique via la Chambre d'Agriculture

La seconde action propose de réaliser des diagnostic auprès des agriculteurs (via un outil de l'ADEME) afin de caractériser l'impact environnemental de leurs pratiques agricoles et de leur proposer des pistes d'actions.

Favoriser la production d'une alimentation locale et de qualité

Il est ici proposé de :

- Participer au Projet Alimentaire Territorial du département et réfléchir à sa déclinaison locale
- Sensibiliser les habitants sur cette thématique en mettant notamment en place le défi familles à alimentation positive porté par Familles Rurales 37;
- Accompagner les associations locales pour la création de jardins partagés;
- Faciliter la création de lieux de distribution de proximité

Préparer le territoire au changement climatique

Il est proposé de :

- Intégrer la végétalisation dans les projets d'urbanisme (surfaces végétalisées, matériaux biosourcés, ...)
- Développer les connaissances sur les zones de ruissellement et favoriser la rétention de l'eau pour faire face aux périodes de sécheresse
- Accompagner les initiatives d'agroforesterie, de couverts végétaux et de plantations de haies
- Faciliter la création de lieux de distribution de proximité
- Développer la pluralité des modèles agricoles (développement des cultures protéagineuses et légumineuses, maintien des installations en polyculture et élevage, ...)
- Restaurer les milieux aquatiques pour privilégier le retour d'espèces remarquables











L'objectif est de faciliter la mobilité sur le territoire en :

- Menant une concertation avec les citoyens et les entreprises pour identifier leurs besoins
- Traitant des problématiques de mobilité interne à la communauté de communes
- Organisant les infrastructures et moyens de mobilité sur le territoire.

Il est également proposé de faciliter l'accès à l'information pour les habitants en faisant connaître les dispositifs existants portés par des partenaires.

Favoriser le développement des mobilités douces



Il est ici proposé de :

- Développer des aires de stationnement sécurisées pour vélo
- Mettre en place un atelier relai de réparation de vélos en s'appuyant sur une association locale



Promouvoir les transports utilisant des carburants alternatifs ou électriques

L'objectif est la mise en place de transports scolaires électriques, GNV ou hydrogènes par la Région.



Développer une politique de réduction/compensation des émissions de GES de l'autoroute A10

L'objectif est d'organiser un groupe de travail à l'échelle régionale avec le concessionnaire pour identifier les pistes de réduction ou de compensation des émissions de GES.

Faciliter la rénovation énergétique du patrimoine bâti



Les actions proposées sont :

- Etablir un bilan de l'OPAH puis entamer une réflexion sur la mise en place d'un accompagnement plus complet à destination des particuliers et des collectivités
- Entamer une réflexion autour de l'habitat partagé

Limiter la production de déchets, améliorer leur réemploi et leur recyclage



Les actions sont ici portées par le SMICTOM du Chinonais :

- Mettre en place un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
- Accueillir de nouveaux types de déchets en déchetterie (broyage des branchages, pneus,
 ...)
- Valoriser les déchets « benne tout-venant » et notamment le mobilier
- Organiser la gestion de proximité des biodéchets (mise en place de composteurs, ...)
- Optimiser la collecte des déchets pour réduire la consommation des véhicules
- Eduquer à l'achat responsable et au tri (scolaires, entreprises, ...)

Accélérer le développement des énergies renouvelables sur le territoire

L'objectif est d'identifier et d'exploiter les énergies renouvelables disponibles en :

- Menant un état des lieux précis, filière par filière, des potentiels de développement des EnR et des réseaux de chaleur en intégrant l'ensemble des contraintes financières, juridiques, environnementales, paysagères, ...
- Mettant à disposition des différents interlocuteurs (particuliers, tertiaire, ...) des documents synthétiques présentant les différentes technologies EnR
- Communiquant sur les projets existants

Il s'agit également de mettre en place et structure la filière bois-énergie en :

- Travaillant sur la demande (sensibilisation des acteurs, identifications des bâtiments publics pouvant recevoir des chaufferies bois, ...)
- Travaillant sur la transformation en accompagnant la plateforme de l'ESAT de Chinon
- Travaillant sur l'offre en accompagnant les propriétaires privés dans la mise en place de plans de gestion mutualisée groupés ou en mutualisant la gestion

Finalement, la dernière action consiste à associer tourisme et énergies renouvelables pour organiser des visites de sites locaux.



Notes

Plan Climat Air Energie Territorial Communauté de communes Touraine Val de Vienne

